



A LA GLOIRE DU GRAND ARCHITECTE DE L'UNIVERS

**GRANDE LOGE NATIONALE FRANÇAISE**

Association (loi 1901) déclarée le 11 juin 1918 à la Préfecture des Hauts de Seine sous le n°25.000.817



**Grande Loge Provinciale de Septimanie**

**ASSISTANAT ROUSSILLON-CERDAGNE**

Perpignan, le 05 mars 2011.

Très Respectable Grand Maître Provincial,

C'est à titre personnel et en tant que porte-parole des Officiers Provinciaux et des Vénérables Maîtres en Chaire de l'Orient de Roussillon Cerdagne, -qui ont cosigné cette lettre-, que je m'adresse à toi.

Nous souhaitons appeler ton attention d'une part sur notre analyse de la situation actuelle de notre Obédience et sur les conséquences que nous en redoutons, à court et moyen terme et d'autre part sur les orientations que nous souhaitons voir prendre dans le cadre de la refonte de nos statuts et règlements afin que nous n'ayons plus, à l'avenir, à connaître pareil désordre.

Aujourd'hui la gouvernance de la G.L.N.F. a perdu toute crédibilité auprès de tous les Frères, y compris pour les Compagnons et les Apprentis qui, hélas, ne peuvent ignorer les errements de François STIFANI et de ceux qui aujourd'hui l'accompagnent encore. Pour tous, la présidence de l'association et la Grande Maîtrise sont indissociables et donc nous considérons, *de fait*, que nous n'avons plus de Grand Maître.

Il convient de noter, à cet égard, que les serments que nous avons prêtés ne nous lient que dans la mesure où les règles et principes qui les sous-tendent sont respectés. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, ce qui nous délie de toutes de nos obligations vis-à-vis des instances parisiennes de la G.L.N.F.

Tous les actes, tous les écrits des instances en place ne font que renforcer le discrédit sur le Conseil d'Administration et les conseils de F.S.

Tous les Frères sont las de ces manœuvres qui ruinent en interne les espérances des Frères de revoir la sérénité prendre sa place pour permettre le travail spirituel, raison d'être de nos Loges et de l'Obédience. Tous sont également désespérés devant l'image déplorable que donne la G.L.N.F. de la Maçonnerie Régulière, tant parmi les Grandes Loges amies que dans le monde profane qui se délecte de « nos affaires ».

Il est fort à craindre que, si d'ici l'été, une clarification n'est pas obtenue (avec notamment le renoncement de F.S. à tout rôle au sein de la GLNF) beaucoup de Frères quitteront l'Obédience. Certains partiront sans chercher à poursuivre leur quête, d'autres en se ralliant à d'autres obédiences ou encore à d'autres Grandes Loges régulières. Quel que soit le choix des Frères ce sera un immense gâchis.

La défiance est telle aujourd'hui que toute proposition émanant des instances en place est considérée comme un piège ou au mieux comme une manœuvre dilatoire. Aucun projet émanant de Paris ne saurait recueillir le moindre assentiment des Frères. Donc tous ceux qui, de près ou de loin, à Paris, ont soutenu peu ou prou François STIFANI doivent être écartés de tout rôle au sein des instances dirigeantes de la G.L.N.F.

C'est à cette seule condition que l'on pourra espérer que nos Frères acceptent de parier sur l'avenir et donc croient encore en leur G.L.N.F.

Ce qu'attendent nos Frères c'est de voir, une fois pour toute, séparer le spirituel du temporel et en même temps que les Loges redeviennent les pierres vivantes de l'édifice G.L.N.F.

De façon très synthétique voici ce qu'espèrent les Frères.

Les Ordres et les rites doivent retrouver leur complète indépendance en matière de transmission initiatique. Les rituels doivent donc émaner de ces derniers sans que la G.L.N.F. n'ait à intervenir en la matière. Ceci doit être vrai pour les rituels des trois premiers grades mais aussi pour les installations des Vénérables Maîtres. L'obédience dans ce cadre doit voir son rôle strictement limité au formalisme administratif. Ainsi les responsables de la formation, pour chaque rite, devraient être désignés ou choisis par les Ordres et les rites et nommés par les représentants de l'Obédience.

Les Loges doivent redevenir le socle de la G.L.N.F. C'est à partir des Loges que doivent être élus les représentants de la Province et donc parmi ces derniers que doit être choisi le G.M.P. et son collègue. Au-delà, c'est parmi les G.M.P. voire les D.G.M.P. que doit être élu le G.M.

Il est indispensable que soient « confondues » en une seule personne les fonctions de G.M. et de Président de la G.L.N.F.

Mais cette personne ne doit pas avoir de pouvoir de nomination sur les instances de gouvernance de la G.L.N.F. Celle-ci doit fonctionner comme toute association, les responsables émanant du choix de la base (les Loges) et non de cooptation ou nomination par les instances dirigeantes.

Enfin il faut que des organes de contrôles, de décision et de proposition soient indépendants des instances dirigeantes, dont le G.M. Ces instances doivent avoir un réel pouvoir et les moyens de l'exercer. Le Souverain Grand Comité doit avoir le plus large pouvoir possible mais être issu des Loges et non constitué à partir de nominations arbitraires comme aujourd'hui. Une structure de contrôle des finances, indépendante et à même de se prononcer sur l'opportunité et la régularité des dépenses est à présent, hélas, nécessaire.

Il faut que dans les textes à venir soient clairement précisées les modalités de révocation de tous les responsables, y compris le G.M./Président.

Si une nouvelle gouvernance n'est pas mise en place dans les mois à venir pour conduire un projet conforme à ces orientations, alors il ne fait aucun doute que la G.L.N.F. éclatera.

Très Respectable Grand Maître Provincial, il nous a semblé indispensable de te livrer ces réflexions au moment où va très certainement se jouer l'avenir de notre Obédience. Nous avons voulu apporter notre contribution en te faisant part de nos analyses et en nous positionnant de façon claire et résolue en bâtisseurs.

Nous t'assurons de notre profond attachement à la G.L.N.F. que nous voulons voir renaître de ses cendres.

Reçois, Très Respectable Grand Maître Provincial, l'assurance de nos sentiments fraternels.

R.F. Bruno MERCIER

A.G.M.P. Septimanie  
Roussillon - Cerdagne